

## Brèves de Normandie N°74

Mars 2008

*Bulletin Economique (édité par des CCI)*

### Rendez-vous : **Business Dating**.

Plus de 200 entreprises participent aux rendez-vous d'affaires de Deauville-Normandie.

«La Normandie économique peut être une réalité. Les rendez-vous d'affaires qui se tiennent à Deauville en portent témoignage. A l'initiative des cinq chambres de Commerce et d'Industrie, les industriels, prestataires de service à l'industrie, donneurs d'ordre, sous-traitants, fournisseurs et distributeurs des deux régions (sic) se retrouvent pour une journée d'études et de prises de contact...

Ces rendez-vous sont un accélérateur de rencontres constate Serge Foucher, Président de la CCI de Caen... Le succès ne s'est jamais démenti depuis la création de l'événement en 2001 par cette même CCI ».

67 entreprises étaient présentes et 267 RDV organisés en 2001.

78 et 286 RDV en 2002.

214 et 1200 en 2007.

« Les entreprises normandes ne se connaissent pas assez constate un Président de CCI. Les rendez-vous d'affaires favorisent l'effet réseau ».

Ce type de rendez-vous et de raisonnement est certainement une des clefs du développement social, économique, culturel des populations normandes.

Les élus locaux et les administratifs responsables devraient non seulement soutenir ces initiatives, mais également les provoquer, les organiser et les développer.

L'emploi en dépend.

*Enjeux. Les Echos de décembre 2007.*

### **De la Manche à la mer Noire : le retour du fluvial.**

Là encore la Normandie a de fantastiques atouts à développer et valoriser.

Les avantages du transport fluvial ne sont plus à démontrer, rappelons-en néanmoins quelques-uns. Un convoi fluvial équivalent pour le transport de 5.000 tonnes c'est :

-250 camions ou

-125 wagons de train.

UNE tonne transportée sur 350 km coûte en prix moyen y compris les pré et post acheminements pour le rail et le fluvial :

-12 euros en fluvial.

-22 euros par le rail.

-21 par la route.

UNE tonne transportée sur 350 km coûte en « coût externe c'est-à-dire : en évaluant par comparaison la congestion, le bruit, les accidents, la pollution... »

-3 euros pour le fluvial.

-5 euros pour le rail.

-12 euros pour la route.

Une fois de plus la France est ringarde pour ne pas dire minable en la matière entraînant discrétionnairement dans la médiocrité les régions vassalisées au pouvoir central et technocratique.

En France 3,5 pour cent du total des transports intérieurs de fret pour un total de 68,3 millions de tonnes (en 2005) s'effectuent par les fleuves.

En Hongrie 5,8, en Roumanie 11, en Allemagne 13,6 avec 236,8 millions de T., au Pays-Bas 30,6 avec 317,6 Millions de T...

En France sur cinq ports qui font du fluvial quatre (dont Rouen et Le Havre manipulent moins de 10 Millions de T., seul Paris fait 20,8). Hambourg 112, Anvers 84,3, Amsterdam 53,8, Duisbourg 49,2. Le Havre 4,81, Rouen 3,39 !!!

Quatre milliards d'euros vont être investis dans le canal à grand gabarit Seine-Nord Europe. Une belle opportunité pour la batellerie Normande. Les élus et autres administratifs responsables sauront-ils en tirer profit pour les populations normandes d'une manière qui soit adaptée à l'importance et à l'intérêt du projet.

Pour l'instant seul point positif : la création d'une école de marinières à Elbeuf. Il n'en reste pas moins que les flux en amont et en aval de cette école sont ils organisés et efficaces à la hauteur des enjeux et des fantastiques potentialités?

### *Challenges de février 2008.*

Le président de la CMA-CGM, l'un des principaux opérateurs en fret maritime de la place du Havre, troisième armateur mondial souligne l'intérêt de celle-ci : « Quand nous déchargeons au Havre de la marchandise en direction de l'Allemagne, il nous faut quarante huit heures pour l'acheminer. Si nous faisons la même chose en bateau, il faut aller jusqu'à Rotterdam, cela nous prend neuf jours de plus ».

De quel formidable atout de développement social et économique la Normandie dispose là encore. M.Saadé (patron de la CMA-CGM) y croit à tel point qu'il envisage de racheter la filiale fret de la SNCF si elle est en vente ! Deux préalables sont néanmoins à régler : la réforme des ports et la résolution des problèmes de grèves.

Pour l'avenir de ce secteur fondamental pour la Normandie espérons que la raison et l'intérêt prévaudront et pallieront à l'incompétence de l'Etat et autres élus ou administratifs à commencer par la SNCF.!

Le Havre n'a retrouvé peu à peu de la vitalité qu'en prenant le tournant du conteneur avec DIX ans de retard sur Anvers, Rotterdam ou Hambourg. Ce qui fait que ce port reste un nain parmi ses concurrents de la Mer du Nord. Même si le plus grand porte-conteneurs du monde long de 397 mètres s'est arrêté dans son port, le retard est considérable et ne peut s'améliorer spectaculairement comme cela devrait être, du fait notamment du refus de l'Etat et de la SNCF doublé d'une incompétence chronique des élus locaux à donner à la Normandie les dessertes ferroviaires nécessaires et dignes de cet atout d'importance pour la Normandie, la France et l'Europe !

### **Normandie-rail.**

La SNCF ajoute au mépris, à l'exploitation, à l'humiliation des populations normandes, la PROVOCATION.

Vous vous rappelez l'épisode de l'installation en gare de Rouen d'un simulateur TGV qui permettait de faire Paris-Rouen en un peu plus d'un quart d'heure, virtuellement bien évidemment !

Dans une nouvelle pub la SNCF prétend qu'une légende urbaine affirme :

«qui ne gare pas assez vite sa voiture, rate son TGV, rate sa réunion, rate son augmentation, rate sa carrière, rate sa vie... ».

A l'aune de cette publicité les normand.e.s peuvent connaître l'ampleur de la volonté de destruction par la SNCF et l'Etat français de l'avenir des populations laborieuses normandes en gaspillant le fruit de leur labeur et leurs impôts à l'adresse d'autres destinataires au lieu de les réinvestir en Normandie pour la modernisation notamment du réseau ferroviaire régional.

Ces volontés politiques et décisions sont manifestement discriminatoires et contraires notamment aux droits de l'homme au moins sur trois points :

-le premier est que les populations normandes n'ont pas le droit au TGV alors que celles de la plupart des autres régions de France en bénéficient.

-le second est que le droit au travail est un des fondements de ceux-ci.

L'Etat et la SNCF essentiellement en refusant les liaisons rapides donc le TGV, savent qu'ils nuisent au développement social, économique, culturel, patrimonial des populations normandes et participent activement à la destruction d'une partie du secteur de l'emploi et entretiennent un chômage endémique.

-le troisième consiste à organiser depuis plusieurs décennies les délocalisations de services publics supra-régionaux hors de Normandie pour défavoriser les populations normandes et favoriser celles d'autres régions notamment riveraines entraînant associations (ex : Assedic) et entreprises qui vont trouver des VRD et un environnement social et économique de meilleures qualités et plus performants.

Partout où le TGV a été installé s'en est suivi un essor considérable ; et ce malheureusement avec la complicité active et passive de la plupart des élus locaux incapables d'agir et de réagir à part quelques courriers de principe pour avoir l'air ! !

Encore un exemple de gaspillage des fonds publics (enfin de nos impôts, du fruit de notre travail) par les politiques de la région.

*Normandie Dimanche du 16 Décembre 2007.*

« Marchés Publics. Plus de 75 (SOIXANTE QUINZE) euros la clé USB, rien que ça, c'est le prix affiché par le prestataire de service qui vend le matériel informatique aux lycées haut-normands. Des factures, pour le moins salées, payées par la Région dans le cadre d'un marché pour quatre ans ».

Dans n'importe quel magasin d'informatique une clef se vend dix euros et même parfois moins. C'est l'entreprise Quadria qui a remporté le marché pour quatre ans. D'habitude lorsque l'on concède un contrat de longue durée c'est en contre partie de la prestation la moins onéreuse du marché!

En Normandie nous avons une chance incroyable. Nous bénéficions des hautes compétences des élus les plus performants qui veulent nous prouver qu'en payant plus de SEPT fois plus cher le matériel pour nos enfants nous sommes dotés de gestionnaires de grande qualité !!!

Qui profite ? Le contribuable normand est une fois de plus considéré comme une vache à lait par des irresponsables ! Scandaleux !

Ces marchés devraient être débattus en séance publique du conseil régional avec la participation des citoyens.

C'est cela la démocratie participative façon région administrative haute NORMANDIE !

*Nouvel Obs de Février 2008.*

Artisanat. Ma petite entreprise. **Les métiers de l'artisanat ne connaissent pas la crise.**

Près de 75000 emplois net créés depuis cinq ans et un nombre d'entreprises qui passent de 800000 à 920000, qui dit mieux ?

« Aujourd'hui, dans presque toutes les branches, nos besoins de main-d'œuvre sont sans limites » proclame M.Moutot, directeur général de l'Assemblée permanente des Chambres des Métiers.

Avec ses 110 métiers, l'artisanat est le royaume de la niche, il faut pister la profession en plein essor.

Qui pourrait croire par exemple que la profession de maréchal ferrant est en expansion ?

La maréchalerie comporte pourtant 1400 praticiens et forme près de 130 jeunes par an.

Avec son brevet technique des métiers, Bruno Avenel, 27 ans, s'installe près du Havre, sa région natale et exerce ce métier de plus en plus qualifié à tel point qu'il donne des cours à l'école de Beauvais.

Selon lui : « c'est un métier très physique et qui nécessite des gens de plus en plus qualifiés pour des chevaux de grande valeur dont il faut améliorer les performances. »

La Normandie et le cheval c'est une histoire d'amour suivie par le monde entier.

Nouvelle illustration. Le prix d'Amérique, considéré comme le championnat du monde des trotteurs sur longue distance s'est déroulé le 27 Janvier 2008.

Tous les regards (surtout ceux des normand.es.) étaient tournés sur « Offshore Dream » tenant du Prix d'Amérique, étalon du Calvados qui se mesurait avec un autre pur produit normand « Kool du Caux ».

Les chevaux normands sont des vedettes dans le monde entier. Ceux élevés dans le Calvados par M.Vilault et la Manche par M.Levesque, numéro un des entraîneurs français en 2007 brillent particulièrement au firmament des vedettes hippiques.

Quelle gloire pour notre riche et merveilleuse région !

Daniel Lemoine.  
Rouen-Normandie.